

VOL. 6

OCTOBRE 1897

No 10.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire



*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*



BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain (Canada)
Revd L.-E. DUGUAY, Ptre, Gerant.

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Sébastien ou Samarie.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute
personne qui reçoit son Numéro directement par la
poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit
plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe,
le prix de l'Abonnement : est de **25** centins.—De
plus, le *treizième* appartient à la personne qui reçoit
plus de **12** exemplaires, également *sous une seule*
enveloppe.

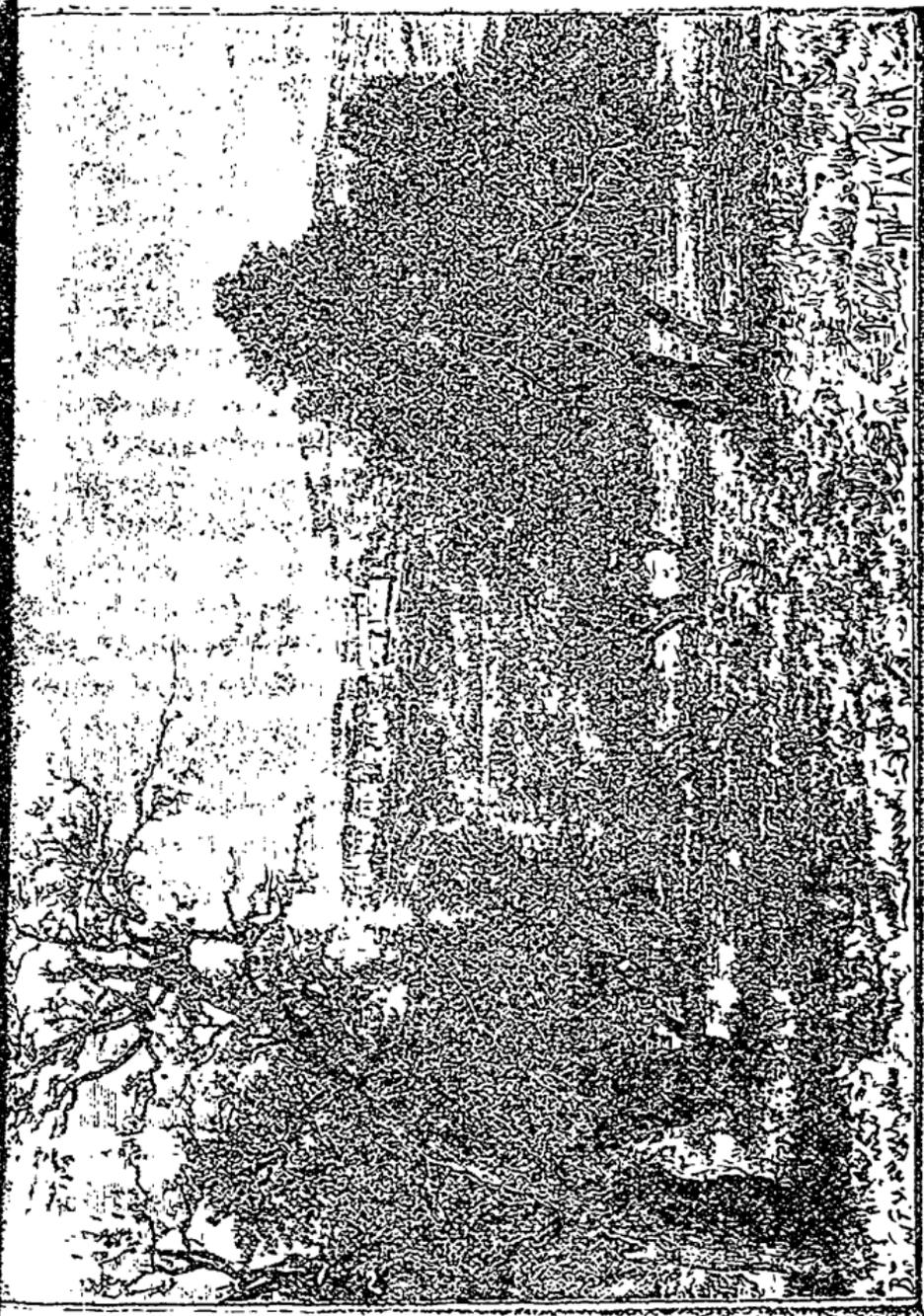
Toute personne qui s'abonne dans le cours de
l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le
cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—*Deux Messes* seront
célébrées chaque semaine, à l'intention des *Abonnés,*
par tous les Membres de leur Famille, Vivants et
Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux
Prières qui se disent, *chaque jour en commun,* dans
le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à
"M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine,
Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII,
nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits
merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T. S. ROSAIRE



SÉBASTIEN OU SAMARIE

LEGENDE

De Djénîne aux ruines de Sébaste, il y a environ cinq heures de marche.

Sébaste est l'antique Samarie, capitale du royaume d'Israël et qui donna son nom à toute la contrée. Plusieurs fois détruite, Hérode-le-Grand la releva, lui rendit tout son ancien éclat et la nomma Sébaste.... Aujourd'hui la superbe Samarie n'est plus qu'un pauvre village de 300 habitants qui cultivent la terre. Là et dans les alentours, les pèlerins et les touristes visitent :

1^o *Des ruines* : Ce sont probablement les restes de l'ancien temple idolâtre, bâti par Hérode-le-Grand et dédié à Auguste. Elles consistent en un groupe de colonnes qui se tiennent encore debout.

2^o *Les restes de deux tours* : Elles flanquaient autrefois la porte de la ville. Cette porte s'ouvrait dans une grande galerie ornée de deux rangées de colonnes, sans chapiteaux. La terre qui est cultivée à cet endroit recouvre une partie de ces colonnes.

3^o Les ruines de l'église de St-Jean-Baptiste, dont notre gravure donne une très belle vue. On y visite le caveau sépulchral de St-Jean-Baptiste ; la loge funéraire du prophète Abdias ; la couche funèbre du prophète Elisée... et à quelque distance, seize colonnes monolithes qui paraissent plantées dans le sol et qui sont très probablement les restes du théâtre de Sébaste bâti par Hérode-le-Grand. (*Guide Indic.*)

LES ANNALES DU T. S. ROSAIRE

Publication mensuelle, rédigée en Collaboration

DIXIÈME NUMÉRO. — OCTOBRE 1897

I

Marie dans la Sainte Ecriture

MARIE DANS LE LIVRE DES PROVERBES

MARIE POSSÉDÉE DE DIEU.—“ Le Seigneur m’a possédée au commencement de ses voies : avant qu’il créât aucune chose, j’étais.” (Prov. VIII, 22).

Marie s’adresse à nous, dans la personne de la Sagesse incréée. Elle nous dit, par la bouche de Salomon : *Mes enfants, écoutez-moi*, comme des enfants écoutent leur mère : car je vais vous enseigner de grandes choses : Le Seigneur m’a possédée. Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses et son nom est saint.

Le Père m’a possédée au commencement de ses voies, en m’arrachant par sa puissance au péché, en me mettant seule entre tous les enfants des hommes, à l’abri de la déchéance originelle.

Le Fils m’a possédée, en me choisissant pour sa Mère, en me destinant à l’aider dans son œuvre par

excellence, la Rédemption du genre humain. Il n'est pas bon que l'homme soit seul, et le Fils de Dieu qui voulait se faire homme, m'a prise pour sa mère, sa compagne et son aide.

Le Saint-Esprit m'a possédée, comme un temple de gloire, le sanctuaire par excellence de sa divinité. Dès le commencement il m'a aimée, il m'a préparé ses dons et ses grâces les plus précieuses, il a épuisé ses trésors pour me rendre digne de lui et de la sainte Trinité toute entière. Aussi l'Ange pourra-t-il me saluer pleine de grâce et m'annoncer que le Saint-Esprit descendra en moi.

MARIE ORDONNÉE ÉTERNELLEMENT. — “ J'ai été ordonnée dès l'éternité, et dès le commencement avant que la terre fût créée. Les abîmes n'étaient pas encore lorsque j'étais déjà conçue ”. (Prov. VIII, 23-24).

Dieu a fait plus pour la très sainte et très auguste Vierge Marie, que pour toute autre créature. Marie lui en témoigne sa reconnaissance et énumère les bienfaits reçus, lorsqu'elle dit encore par la bouche de Salomon : *J'ai été établie de toute éternité*. Ce n'est pas un Ange, un Chérubin ni un Séraphin, c'est l'Éternel lui-même qui m'a établie, ou pour employer l'expression littérale *qui m'a ordonnée de toute éternité*. Il m'a ordonnée, ce Père suprême, *Exorciste* pour chasser les démons : Elle écrasera la tête, a-t-il dit, au serpent infernal.— *Portière* pour exclure les impurs du céleste royaume et y introduire les justes : cette porte sera fermée pour le prince : le prince y prendra place, est-il dit dans

Ezéchiël. C'est-à-dire : cette porte a introduit le prince et ses imitateurs ; elle sera fermée aux indignes. — *Lectrice* pour exposer le sens littéral de toutes les prophéties accomplies en elle. Voici pourquoi Isaïe ayant dit : Voici qu'une Vierge concevra, l'Ange lui dit : Voici que vous concevrez et enfanterez un Fils. — *Acolythe* pour éclairer : Quelle est celle-ci qui s'élève comme l'aurore à son lever ? l'Etoile se lèvera. — *Sous-diacre*, pour observer la parole divine qu'elle raconte aux autres, afin qu'ils l'écrivent. Marie conservait toutes ces paroles, les repassant dans son cœur, dit saint Luc. — *Diacre* et *prêtre* pour former en elle et distribuer le corps du Sauveur. Elle nous a effectivement communiqué le corps de son Fils devenu notre nourriture, et son sang notre breuvage. — *Evêque*, pour avoir la sollicitude de toutes les Eglises. — *Pape*. Le Pape est le Père des Pères : son pouvoir s'étend au Ciel et sur la terre : Marie est de même la Mère de tous les chrétiens. Elle a tout pouvoir au Ciel et sur la terre, dans le purgatoire et en enfer.

MARIE TRIOMPHATRICE DU DÉMON. — “ Les abîmes n'étaient pas encore, lorsque j'étais déjà conçue ”. (Prov. VIII, 24.)

Les abîmes n'étaient pas encore, la mort et le péché n'existaient pas, que Dieu avait déjà préparé Marie pour vaincre la mort et détruire le péché. Elle était en la présence de Dieu, par sa glorieuse prédestination, tenant déjà à la main le flambeau destiné à chasser les ténèbres, et le glaive par lequel Satan serait vaincu. Contre le péché, Dieu lui don-

nait la grâce pour armure ; contre la mort elle possédait la vie.

MARIE RÈGLE DE TOUTES CHOSSES.—“ Lorsqu’il préparait les cieux, j’étais présente, lorsqu’il environnait les abîmes de leurs bornes, et qu’il leur prescrivait une loi inviolable ; lorsqu’il affermissait l’air au-dessus de la terre, et qu’il imposait une loi aux eaux... J’étais avec lui, et je réglais toutes choses.” (Prov. VIII, 27).

Dieu a pris avec lui Marie pour réunir et régler toutes choses, selon ces paroles des Proverbes : *J’étais avec lui et je réglais tout.* Dans son sein béni, par l’Incarnation, elle réunissait le premier au dernier, le petit au grand, la divinité à l’humanité. Elle était dans le monde réglant toutes choses par la Passion de son Fils et la Rédemption du genre humain tout entier. Elle réglait, avec son Fils, les choses du ciel pour y habiter, les choses de la terre pour y faire son pèlerinage, les choses de l’enfer pour le châtement des coupables impénitents.

MARIE, MÈRE QU’IL FAUT ÉCOUTER ET SUIVRE.—“ Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfants : Heureux ceux qui gardent mes voies. Ecoutez mes instructions, soyez sages et ne les rejetez point. Heureux celui qui m’écoute, qui veille tous les jours à l’entrée de ma maison et qui se tient à ma porte. Celui qui m’aura trouvée, trouvera la vie, et il puisera le salut dans le trésor du Seigneur.” (Prov. VIII, 32).

Comme une tendre Mère, Marie nous invite à écouter sa voix, à profiter de ses enseignements

précieux. Maintenant donc mes enfants, écoutez-moi. Écoutez mes invitations pressantes, mes consolations, les prières que j'adresse pour vous au Seigneur, les leçons que je vous fais. Bienheureux ceux qui garderont mes voies. Bienheureux dans ce monde et dans l'autre, les humbles, les chastes, les hommes détachés des choses de la terre. Celui qui me trouvera, trouvera la vie et recevra son salut du Seigneur. On me trouve lorsqu'on me cherche humblement avec dévotion et persévérance. C'est le moyen d'arriver à la vie et de plaire au Seigneur, Souverain Maître de l'âme et du corps, du temps et de l'éternité.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

Paroisse Latine de Bethléem (Suite)

PÈLERINAGE ANNUEL AU JOURDAIN, DE LA PAROISSE LATINE DE BETHLÉEM. — Nos Bethléemites, très attachés, comme les autres chrétiens de l'Orient, au souvenir du Baptême de Notre-Seigneur, faisaient autrefois, vers les Fêtes de l'Épiphanie leur Pèlerinage, par groupes isolés, aux rives du Jourdain, et arrivés là, ils se mêlaient aux Grecs non unis. Ce mélange inévitable avec les hétérodoxes donnait lieu à des inconvénients que l'on devine facilement.

Pour mettre fin à cet état de choses, nos Pères résolurent d'organiser un Pèlerinage régulier et de le faire à une époque de l'année où il ne coïncidât point avec celui des Grecs.

Nous invitons nos pieux Lecteurs à nous suivre, dans ce Pèlerinage, à travers ces solitudes peuplées autrefois par des légions de saints anachorètes qui firent reflourir le désert et l'embaumèrent du parfum de leurs vertus. Sur notre route, nous recuillerons çà et là quelques souvenirs de ces vieux saints, avec un bon profit pour nos âmes. Nos cœurs seront par là mieux préparés pour visiter ensuite les lieux sanctifiés par la présence et les miracles de notre divin Maître.

Le Pèlerinage ne se compose jamais de moins de trois à quatre cents personnes, hommes, femmes et enfants : ce qui constitue un *grand Pèlerinage* en Orient, à cause des grandes fatigues qui l'accompagnent et comme on le constatera aisément dans le cours de cette Relation.

Nous quittons le couvent Latin de Bethléem, notre Père Curé en tête, avec la Bénédiction de la Sainte Famille et après avoir prié notre Ange Gardien de veiller sur nous, dans tant de passages étroits et difficiles où nous serons exposés, presque à chaque pas, à de fâcheux accidents et à des chutes dangereuses.

Les hommes *marchent à pied* et portent leurs provisions. Les femmes avec leurs tout petits enfants sont généralement portées sur des chameaux. Chaque animal, non sans danger pour les personnes qui le

montent, en porte jusqu'à six ensemble. Les hommes, durant la route et en tête du Pèlerinage chantent, dans leur langue maternelle, des psaumes et des cantiques. Les femmes récitent, *sans interruption*, durant tout le voyage, le chapelet du Très Saint Rosaire.

Une très ancienne coutume et dont il est parlé souvent dans nos Saints Livres, consiste à border les chemins, toujours étroits, à les border, de chaque côté, avec de petites murailles en pierres sèches, au-dessus desquelles on place quelquefois des ronces coupées dans la montagne. Ces faisceaux de ronces, retrécissent encore le chemin, au point de rendre le passage difficile à deux personnes qui se rencontrent ensemble. C'est ce qui arriva, un jour, à un bon ermite qui vivait dans ces régions.

Le saint homme avait fixé sa demeure dans une grotte, à l'extrémité d'un petit village appelé *Socho*. Etant donc sorti de sa grotte, et faisant, à l'imitation du Patriarche Isaac, sa méditation au milieu de la contrée; contemplant les beautés de la création et l'admirable providence de Dieu, il se trouva lui-même dans un de ces passages étroits, que les ouvriers du jour avaient bordé de pierres, couronnés de ronces et d'épines.

Levant les yeux, il vit venir à sa rencontre un lion d'une énorme grosseur. Le saint conservant tout son sang-froid, continua son chemin et sa méditation; et le lion avançait tranquillement de son côté. Que va-t-il se passer au point de rencontre? Le Roi des animaux comprenant que l'homme de Dieu

demandait le libre passage, en sa qualité de Roi de toute la création, se dressa majestueusement sur ses griffes de derrière, à gauche de l'ermite, et plaçant celles de devant contre la muraille, écarta celle-ci, par un puissant effort de ses muscles, juste assez pour laisser passer librement le solitaire. Le lion devenu humble et doux comme un agneau, ne songea pas à faire injure à ce saint homme, et celui-ci ne méprisa point cette bête jusqu'à la fouler sous ses pieds, comme il en avait le pouvoir, ainsi que nous le disons dans l'office de Complies : *conculcabis leonem et draconem*. Il se contenta de lui faire sentir sa supériorité et continua son chemin, louant Dieu et admirant toujours de plus en plus son éternelle miséricorde sur ceux qui le craignent.

De tels souvenirs, ces beaux exemples des anciens Pères des déserts de la Palestine fortifient le cœur du Pèlerin, augmentent sa confiance en Dieu et lui font compter pour rien les fatigues du voyage.

Après trois heures de marche environ, nous arrivons à la fameuse Laure de saint Sabas. Ce monument, l'unique de son genre, resté debout en Palestine, mériterait une description à part. Les Pèlerins passeront la nuit à Saint-Sabas, en dehors du monastère, mais proche de son enceinte. Les hommes se retirent dans des grottes, séparés des femmes et des petits enfants, autour desquels montent la garde ceux de nos hommes qui sont les plus robustes et les plus courageux. Nous sommes ici en plein désert. Le lendemain matin nous partons pour la Mer Morte, et malgré une marche de *cinq heures*, tous les Pèle-

nous restent à jeun ; ils ne prennent durant ce long trajet, absolument aucune nourriture, ni aucun rafraîchissement.

Après notre départ de Saint-Sabas, une grosse pluie tout à fait inattendue, à l'approche de l'été où il ne pleut jamais, tomba sans désespérer, rendant les rochers sur lesquels hommes et chameaux avaient à cheminer extrêmement glissants, et conséquemment notre marche pénible et même dangereuse. C'est ici que la protection des bons anges de nos petits enfants fut réellement visible. En effet, en dépit des pentes rapides, de passages profonds et étroits entre deux roches, où il semblait impossible aux chameaux de passer avec leur énorme charge de *six* personnes, sans heurter violemment contre le roc, nous ne rencontrâmes pas le moindre accident. Arrivés enfin sur les bords de la Mer Morte, nous fîmes à Dieu une courte mais fervente prière, et nos Pèlerins prirent un peu de nourriture dont ils avaient grandement besoin. Ils se mettaient ainsi en harmonie avec nos Livres Saints qui nous disent qu'un morceau de pain pris avec joie et dans la paix, vaut mieux qu'une maison remplie de trésors, mais troublée par des dissensions et des querelles.

Le Père Curé de la Paroisse, avec les Religieux Franciscains qui l'accompagnent, et un Père Maronite, de l'orphelinat du Docteur Belloni, désire pratiquer à la lettre le conseil du Saint Evangile. Ils n'avaient pris avec eux aucune provision pour ce long voyage. Tous donc en leur qualité de vrais mendiants, demandent avec une humble confiance, une bouchée

de pain à leurs chers Pèlerins, et ceux-ci ne la leur refusent pas.

Notre arrêt, en ce lieu, ne sera pas de longue durée : la pluie continue à tomber en abondance, mais nos Pèlerins ne perdent point courage et conservent toute leur bonne humeur.

Entre temps cette région désolée nous porte à de profondes réflexions. Cette terre encore fumante sous le souffle de la colère divine, n'effrayait pas trop pourtant les bons moines d'autrefois, comme nous le lisons dans leur histoire.

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

La Croix à Paris (Suite et fin)

ABBAYE DE SAINT-DENYS. —Après la Sainte-Chapelle, le trésor le plus riche en reliques était celui de l'abbaye de Saint-Denis. Dom Felibien (1) décrivant ce trésor mentionne “ une croix toute d'or couverte de rubis, de saphirs, d'émeraudes, et entourée de perles orientales, dans laquelle est enchâssé un morceau de la vraie croix, de la longueur de *un pied*, qui fut ou donné en 1205 par Beaudoin à Philippe-Auguste, ou prise par ce roi en compagnie de Richard au siège de Saint-Jean-d'Acre ;” l'auteur parle aussi

(1) Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis.

d'un crucifix fait du bois de la vraie croix et travaillé des propres mains du pape Clément III, qui en fit présent à Philippe Auguste. L'auteur consacre six planches à représenter les incroyables richesses du trésor de Saint-Denis.

D'autres églises ainsi que plusieurs communautés religieuses possèdent également des reliques assez notables du bois de la vraie croix. On en trouve également dans certaines familles particulières : ainsi des restes considérables de la vraie croix sont conservés dans la famille de *Montmorency* . . .

En résumé, d'après ce qui précède, on peut dire de Paris que cette ville possédait du temps de saint Louis, plus de reliques de la vraie croix qu'on n'en retrouve aujourd'hui dans le monde entier.

Volume des Reliques du temps de saint Louis : 4,693,745 millimètres cubes. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'environ 237,731.

LA CROIX EN FRANCE

AMIENS :—Dueange, dans son traité historique du chef de saint Jean-Baptiste, décrit une relique très remarquable du bois de la vraie croix, et en donne la figure. Il dit qu'elle était parfumée d'un baume dont l'odeur se répondait dans toutes les parties de la chapelle. Son volume pouvait être de 4,500 millimètres. Désirant savoir si la cathédrale possédait encore son insigne trésor, je pris la liberté de m'adresser à Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, qui me répondit : "... Nous n'avons plus cette relique ;

hélas ! comme tant d'autres, elle a péri dans la Révolution. . .”

ANGERS : — M. l'abbé Machefer, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers, au nom de Sa Grandeur, m'a envoyé la description suivante : “ Avant la Révolution de 1793, la relique de la vraie croix de Saint-Laud d'Angers était composée de quatre morceaux d'environ 7^{mm} d'épaisseur qui forment par leur réunion une croix assez régulière. La tradition rapporte que trois de ces morceaux furent donnés, au temps des croisades, par des rois de Jérusalem, et le quatrième, par un roi de Sicile. Quoi qu'il en soit de cette tradition, il est certain que Foulques V, roi de Jérusalem, envoya à Angers le morceau le plus important. Cette croix était connue par toute la France, du temps de saint Louis ; mais ce fut surtout sous le règne de Louis XI qu'elle devint célèbre. Il faisait jurer les ducs de Bretagne, de Bourgogne sur cette précieuse relique, pour rendre leurs serments plus solennels ; c'est pour cette cause qu'il la fit transporter plusieurs fois à Nantes, à Paris, etc. . . Le chapitre de Saint-Laud en était le gardien : et son érection n'avait pas d'autre motif. Chaque année, au dimanche de la Passion, et pendant les fêtes de Pâques, le concours prodigieux des fidèles attestait la vénération que les chrétiens avaient pour cette relique . . . ” Comme beaucoup d'autres, une partie seulement a été sauvée de la Révolution par de pieux fidèles et exposée publiquement en 1804.

Elle cube 2,640 millimètres.

ARLES :—On vénère dans l'église de Saint-Trophime, à Arles :

1^o Une relique de la vraie croix conservée dans un reliquaire en cristal de roche et qui se compose d'une parcelle d'un volume de 44^{mm}. Elle a été donnée à l'église par M. de Faucon et placée en 1804 dans un antique reliquaire en cristal de roche avec un fragment de la couronne de Notre-Seigneur. Mgr l'archevêque d'Arles, se fondant sur un authentique de Mgr le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, a permis de l'exposer.

2^o Deux parcelles données par le pape Clément X.

3^o Deux autres morceaux cubant environ 4,500^{mm}.

On peut estimer l'ensemble des reliques d'Arles à 8,000 millimètres cubes.

ARRAS :—La vraie croix conservée à la cathédrale d'Arras vient d'un chanoine et prévôt de la cathédrale, M. Delattre, qui lui en fit présent (1630). M. l'abbé de Seyssel, ayant les mêmes fonctions, à l'époque de la terreur, l'emporta en émigration avec l'épine. Elles furent renvoyées de Munster (1820) par son exécuteur testamentaire à S. E. Mgr de la Tour d'Auvergne, qui reconnut leur authenticité. Les trois morceaux, dont l'un se compose de deux parties reliées par un fil d'or, sont dans un reliquaire en forme de croix de bronze doré, fermé par un verre de cristal. Ils ont ensemble un volume de 9,714 millimètres.

IV

FAVEURS OBTENUES*Evêché de Nicolet,*

26 juillet 1897.

Révd M. Duguay,

Gérant des *Annales*,

Une dame de Nicolet me prie de vous écrire pour une guérison obtenue par N.-D. du T. S. Rosaire. Voici sa déclaration :

“ Je souffrais depuis cinq mois d'un mal de jambe. Je me suis fait soigner par trois médecins, mais sans aucun succès. Alors j'ai commencé une Neuvaine à N.-D. du T. S. Rosaire, promettant de faire insérer dans ses *Annales*, ma guérison si je l'obtenais. A la cinquième journée de la Neuvaine, j'ai été parfaitement guérie et je n'ai plus senti depuis aucune douleur. Remercîment et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire. DAME J. T. ”

Croyez moi votre dévoué confrère,

P.-A. GOUIN,

Ptre, curé.

Saint-Barnabé, le 27 juillet 1897.

Monsieur Le Gérant,

Au mois de mai dernier, ma petite nièce C. G. qui suivait les exercices du catéchisme préparatoire à la Première Communion, tomba pendant la nuit du haut d'un escalier. Aux cris alarmants qu'elle poussa, j'accourus en toute hâte et je la vis par terre,

baignée dans son sang. Toute transportée à la vue de ce spectacle, je me tournai vers la Vierge du Rosaire, et je lui promis de faire publier le fait dans les Annales, si les blessures qu'elle avait reçues dans sa chute ne l'empêchaient pas de continuer à assister aux exercices du catéchisme. En même temps je me suis mis à laver ses plaies avec de l'eau des *Roses Bénites*. Aussitôt son sang s'arrêta et elle s'endormit d'un profond sommeil ; et le lendemain elle retournait au catéchisme. Maintenant on ne voit sur sa figure presque aucune trace des blessures qu'elle a reçues. C'est avec une grande joie que je m'acquitte de ma promesse, en demandant pour ce fait une humble place dans vos Annales. Gloire et reconnaissance à la Vierge du Rosaire: UNE ABONNÉE.

La même abonnée souffrait depuis plusieurs années d'une affection mentale qui la tourmentait presque continuellement. Un jour poussée à bout et comme *écrasée* par cette peine intérieure, elle promit de faire publier sa guérison dans les Annales du T. S. Rosaire. Aussitôt ses troubles et ses inquiétudes disparurent, et maintenant elle en est complètement délivrée.

SAINTE-PROSPER : Mme Victor Cossette, de cette paroisse, ressentait dans le cou un mal qui la faisait beaucoup souffrir. Après s'être fait soigner inutilement par les médecins, elle se recommanda à N.-D. du Rosaire. Elle promit aussi de faire insérer dans les Annales, sa guérison si elle l'obtenait. Elle a été exaucée. C'est là sa déclaration que je crois vraie. O.-H. LACERTE, Ptre., curé.

SAINTE-SOPHIE DE LÉVRARD : Mon enfant, âgé de 4 ans, souffrait depuis plusieurs semaines d'un violent mal d'yeux qui l'empêchait de voir le jour. Je fis partie du Pèlerinage de notre paroisse, lors des grandes fêtes du 31 mai dernier. J'amenai mon enfant avec moi, et je promis avec beaucoup de prières que si N.-D. du Rosaire le guérissait, je ferais publier sa guérison sur les Annales. L'enfant qui avait été très souffrant en allant au Cap, pendant le voyage, est revenu gai, tranquille et paraissant déjà beaucoup mieux. Aujourd'hui, je suis heureuse de remercier publiquement la Ste Vierge d'avoir guéri complètement mon enfant.—Je remercie également moi-même la Ste Vierge de m'avoir guérie d'un mal grave à la bouche et à la figure, à peu près pendant le même temps : **DAME A. G.**

GRANITEVILLE, MASS. : Ma petite fille, âgée de deux ans, avait depuis un an des plaies aux jambes. Je l'ai fait soigner par les médecins sans avoir reçu aucun soulagement. Après avoir fait usage des *Roses Bénites* et avoir promis une basse messe au sanctuaire du Rosaire et la publication dans les Annales, si j'obtenais sa guérison, ma petite fille est parfaitement guérie : **DAME MILOT.**

ST-BARNABÉ : Ayant un mal d'yeux difficile à guérir, j'ai fait vœu d'aller à pied au Sanctuaire du Cap et de faire chanter une grand'messe en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire, si j'obtenais ma guérison. Je l'ai obtenue et j'ai accompli ma promesse : **E. M.**

AUBURN, MAINE : Mon petit garçon a été guéri

par l'usage des *Roses Bénites*, d'une enflure à la jambe, causée par la morsure d'un chien : DAME J. L.—ST-NARCISSE : T. M. remercie N.-D. du Rosaire pour la guérison d'une dartre.—ST-EDOUARD DE LOTBINIÈRE : J'ai été guérie d'un mal d'oreilles à la suite duquel j'étais devenue sourde, par l'usage des *Roses Bénites* : UNE INSTITUTRICE.—ST-THÉOPHILE DU LAC : Merci à N.-D. du Rosaire pour la guérison d'une enflure dans le côté : X.—MONTREAL : Maladie nerveuse très forte guérie avec promesse d'un Pèlerinage à pied, au Sanctuaire du Cap : UNE PÈLERINE.

—ST-BARNABÉ : Merci à N.-D. du Rosaire pour la guérison de ma fille : UNE ABONNÉE.—CAMPTON VILLAGE : J'ai été guérie d'un mal dans les jambes qui ne me laissait de repos ni le jour ni la nuit, par l'usage des *Roses Bénites* et avec la promesse de dire un Rosaire entier, chaque jour, durant un mois : UNE ABONNÉE.—TROIS-RIVIÈRES : Action de grâces pour la guérison de mon père, obtenue après une neuvaine à N.-D. du T.-S. Rosaire : DILE A. M.—Guérison complète de la *diphthérie*, par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.—DAME M. B., guérie d'un mal de gorge, avec promesse d'un pèlerinage au Cap.—ST-BONIFACE : Actions de grâces particulières pour les succès obtenus dans les examens, par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire, dans cette paroisse et dans beaucoup d'autres paroisses, toutes également très reconnaissantes à la Vierge du Cap.—ST-CYRILLE DE WENDOVER : Merci à N.-D. du Rosaire pour la guérison d'un rhumatisme après deux Neuvaines en son honneur. R. G.—STE-CLOTHILDE : DAME E. D.

remercie N.-D. du Rosaire pour l'avoir délivrée d'une maladie qui devait inévitablement être suivie de la mort, après une promesse solennelle d'un Pèlerinage au Cap.—ST-NARCISSE : J'avais été sous les soins des médecins, même à l'hôpital ; tout remède avait été inutile. J'ai fait une neuvaine à N.-D. du Saint Rosaire, avec usage des *Roses Bénites* et je suis guérie : DAME I. P.—POINTE-DU-LAC : L. M., institutrice, remercie spécialement N.-D. du Rosaire pour le grand succès, obtenu, pour un cas difficile, dans la direction de ses élèves.—GRANITEVILLE : J'étais sourde, avec un grand bourdonnement dans une oreille. Après une neuvaine à N.-D. du Rosaire, le bourdonnement a complètement disparu, et j'entends très bien : MAFY E. HEALY.—STANFOLD : Je souffrais de maux de tête depuis plusieurs années ; je sens un mieux considérable depuis ma Neuvaine, avec espérance d'une prompte et entière guérison. G. B.—YAMACHICHE : Action de grâces pour la guérison d'une attaque de paralysie, obtenue en faveur de mon mari, après la récitation de quelques prières en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire : UNE ABONNÉE.—LOUISEVILLE : Guérison d'un mal d'yeux douloureux, après une Neuvaine à N.-D. du Rosaire : C., ENFANT DE MARIE.—DAME A. H., guérie après la promesse d'un pèlerinage au Cap.—LOWELL, MASS., DAME L. B., guérie par l'usage des *Roses Bénites*, d'une maladie qui échappait à l'art des médecins.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LIGNE DU BATEAU

* L'ISLAND QUEEN *

LUNDI et JEUDI

Départ de Gentilly pour Trois-Rivières à	7.00	A. M.
“ Champlain “	7.30	“
“ Bécancourt “	8.30	“
“ Cap Magd. “	9.00	“
Arrivée à Trois Rivières à	9.30	“
Départ de Trois-Rivières pour Gentilly à	3.00	P. M.
“ Cap Magd. “	3.15	“
“ Bécancourt “	3.30	“
“ Champlain “	4.00	“
Arrivée à Gentilly à	4.30	“
Départ de Gentilly pour Trois-Rivières à 5 heures P. M., arrêtant aux ports intermédiaires et arrivant à Trois-Rivières vers les	8.30	“

MARDI, MERCREDI et VENDREDI

Départ de Trois-Rivières pour Bécancourt à	8.00	A. M.
“ Cap Magd. “	8.15	“
Arrivée à Bécancourt à	8.30	“
Départ de Bécancourt pour Trois-Rivières à	9.00	“
“ Cap Magd. “	9.20	“
Arrivée à Trois-Rivières à	9.45	“
Départ de Trois-Rivières pour Bécancourt à	1.00	P. M.
“ Cap Magd. “	1.15	“
Arrivée à Bécancourt à	1.30	“

SAMEDI (Ligne du Marché)

Départ de Bécancourt pour Trois-Rivières à	5.00	A. M.
“ Cap Magd. “	5.30	“
Arrivée à Trois-Rivières à	6.00	“
Départ de Trois-Rivières pour Bécancourt à	11.00	“
“ Cap Magd. “	11.15	“
Arrivée à Bécancourt à	11.30	“
Départ de Bécancourt pour Trois-Rivières à	1.00	P. M.
“ Cap Magd. “	1.15	“
Arrivée à Trois-Rivières à	1.30	“
Départ de Trois Rivières pour Gentilly à	3.00	“
“ Cap Magd. “	3.15	“
“ Bécancourt “	3.30	“
“ Champlain “	4.00	“
Arrivée à Gentilly à	4.30	“
Départ de Gentilly pour Trois-Rivières à 5 heures P. M., arrêtant aux ports intermédiaires et arrivant à Trois-Rivières vers les	8.30	“

Un quai a été construit à Bécancourt et permettra aux voya-
geurs de descendre directement à terre, sans avoir recours aux
embarcations.

Les voyages de Trois-Rivières à Gentilly et retour, les **Lundis**,
Jeddis et **Samedis**, sont particulièrement agréables.

AVIS

(Pour simplifier la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS. — Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES. — Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE DE N.-D. DU CAP

- 1^o Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères :
60 cents par jour.
- 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5^o Une lampe pour 1 an : \$12 00